

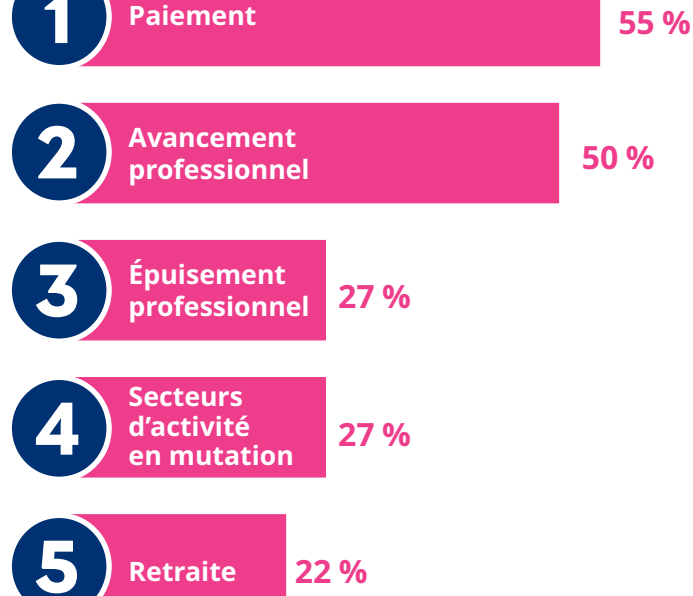
Sondage mondial 2021 sur la pandémie

tendances du marché du travail

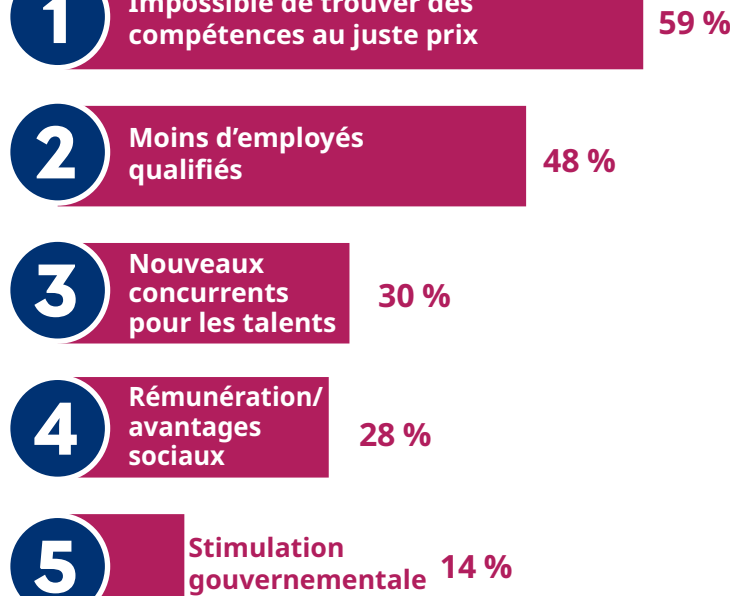
Alors que nous nous adaptons à l'évolution du milieu de travail, les attentes des employés changent la conception du monde du travail. Le dernier sondage mondial de Mercer sur les défis du marché du travail en temps de pandémie et le retour au lieu de travail examine la perspective de 103 employeurs canadiens en matière de recrutement et de fidélisation des talents, ainsi que les mesures prises pour attirer les meilleurs talents.

Qu'est-ce qui fait du recrutement et de la fidélisation des talents de véritables enjeux aux yeux des employeurs?

Roulement volontaire



Défis en matière de recrutement



Les employeurs sont soumis à des pressions – notamment en ce qui concerne les professionnels et les gestionnaires en milieu de carrière

Les employeurs connaissent des niveaux d'attrition plus élevés dans ce segment

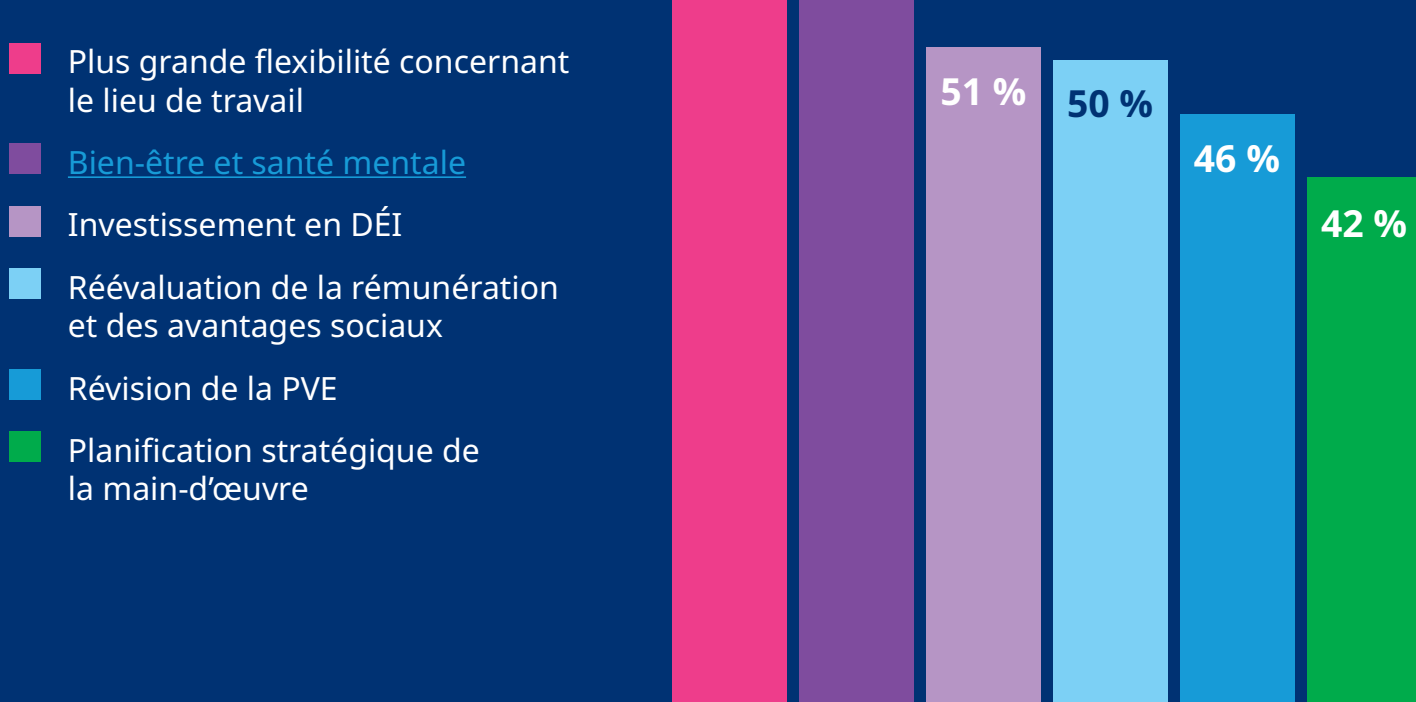


Les employeurs éprouvent des difficultés modérées à importantes pour recruter



Comment les employeurs réagissent-ils?

Mesures stratégiques mises en place

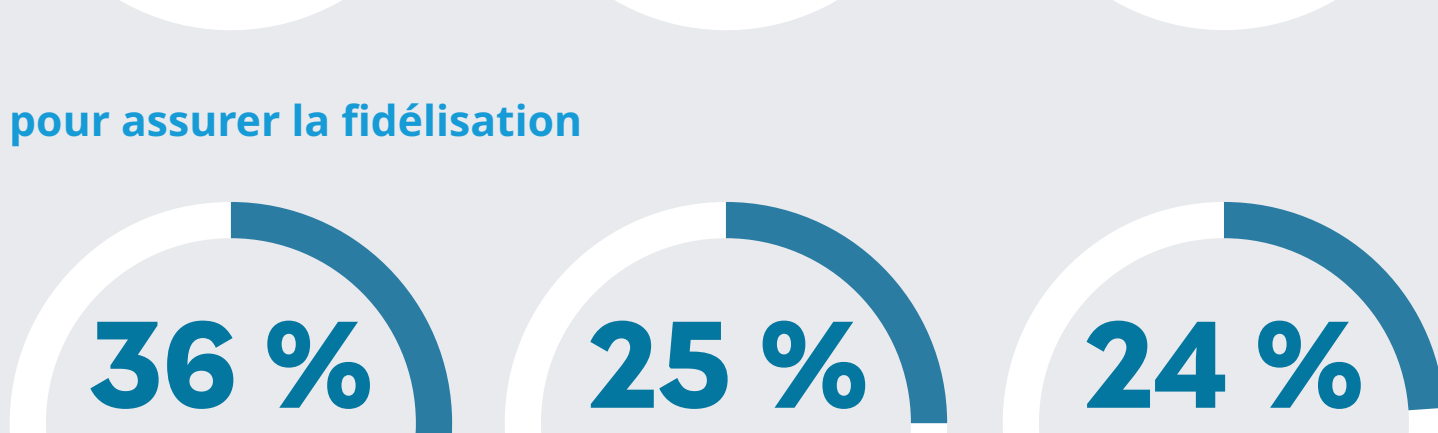


Mesures financières prises

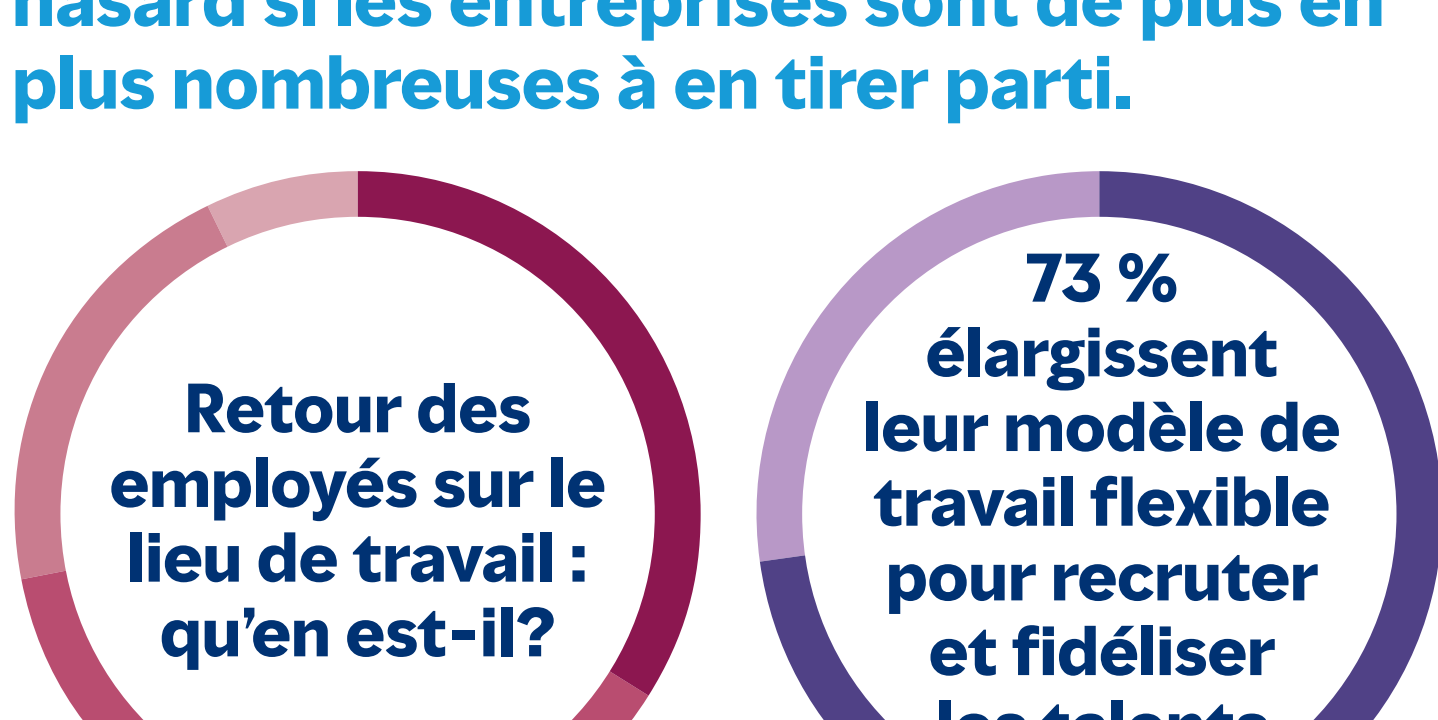
pour contrer les problèmes de recrutement



pour assurer la fidélisation



Les employés accordent de l'importance à la flexibilité. Ce n'est donc pas un hasard si les entreprises sont de plus en plus nombreuses à en tirer parti.



Retour des employés sur le lieu de travail : qu'en est-il?

73 % élargissent leur modèle de travail flexible pour recruter et fidéliser les talents

Une occasion à saisir
La COVID-19 a changé notre façon de travailler pour toujours. Elle a montré aux employés qu'un autre lieu de travail est possible – et les conditions économiques, à mesure que la pandémie se calme, leur ont donné le pouvoir de l'exiger.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui et commencez à vous constituer une main-d'œuvre pour l'avenir.

Source : basé sur les réponses fournies par 103 organisations canadiennes au sondage mondial de Mercer sur les défis du marché du travail en temps de pandémie et le retour au lieu de travail, qui a eu lieu du 19 juillet 2021 au 9 août 2021.